



AVENIR DES AGENTS DE CAISSES : NOS REVENDICATIONS

CARRIÈRES



Ce métier qui demande une certaine expertise doit être revalorisé. Il faut donc permettre aux agents d'y faire carrière et d'accéder à la maîtrise et à l'encadrement du métier et la création de l'école Banque de France, portée par la CGT, s'inscrit pleinement dans cette démarche.

Parallèlement, de nouveaux dispositifs doivent être mis en place pour rompre l'étanchéité actuelle entre la caisse et les autres métiers avec, entre autres, la mise en place de nouvelles passerelles accompagnées des formations adéquates. La CGT propose :

- **L'alignement des grilles Agents de Caisse sur celles des Ouvriers avec la prise en compte des revendications CGT pour les agents de 3^{ème} classe (glissement indiciaire)**
- **Que tout agent de caisse puisse terminer sa carrière à l'indice 609 à minima**
- **Le maintien de l'indemnité Empilage/Dépilage des Agents de Caisse correspondant à l'activité effectuée avec intégration dans le calcul de la pension**
- **L'abaissement des délais anormalement longs pour pouvoir changer de catégorie avec la promotion interne**

TEMPS DE TRAVAIL

La Banque s'interroge également sur le bien-fondé des horaires variables et des temps partiels dans les caisses, ce qui serait incontestablement une attaque sérieuse contre un acquis des agents de caisse. La CGT défend :



- **Le maintien des horaires variables et des temps partiels**
- **Des avancées réelles en terme de réduction du temps de travail, sur la base de 30 heures hebdomadaires maximum, en contrepartie de la pénibilité et de l'augmentation de la DUE.**

ORGANISATION DU TRAVAIL



Les tests sur les nouvelles machines de tri, le rapport SECAFI et les retours des agents sur les tests à Paris confirment que **l'introduction de ces matériels peut se traduire non par une amélioration, vantée par la Banque, mais par une dégradation des conditions de travail avec un travail à un rythme particulièrement élevé**, multipliant la fréquence et la vitesse des gestes répétitifs. La rotation régulière, et nécessaire, sur les postes n'évitera pas les TMS et ce même avec des effectifs en rapport avec la charge de travail.

Les gestes répétitifs resteront à un niveau très important et même supérieur du fait de la vitesse de fonctionnement des machines de tri, d'où un risque d'apparition plus précoce des TMS.

Le poste de préparation des VNR, nouvelle activité au sein des ateliers, nécessitera une cadence particulièrement intense et pénible. Alors, comment les agents déjà touchés par les maladies professionnelles, et leurs plus jeunes collègues pourront-ils travailler dans ces conditions, et pendant combien de temps ?

La CGT mettra tout en œuvre pour imposer une organisation du travail respectueuse de la santé des agents.

- **Instituer dès aujourd'hui une obligation de rotation du travail sur les différents postes de la caisse par ¼ de journée sans excéder une ½ journée cumulée de machine**
- **Définir un cadre national de l'organisation du travail en tenant compte des particularismes locaux**
- **Associer localement les agents aux futures modalités d'organisation du travail dans chaque caisse**
- **Rechercher et privilégier de nouvelles organisations de travail permettant de réduire le temps passé sur machine, en limitant la DUE à 8 heures par jour**
- **Intégrer dans les organisations du travail qui sont et seront mises en œuvre que les machines peuvent et doivent être arrêtées de manière intermittente durant la journée de travail afin que les normes de production ne prédominent pas sur le respect et la préservation de la santé des agents.**

PÉNIBILITÉ

En 30 ans, nous sommes passés d'un processus de travail de type artisanal à une production clairement industrielle avec des machines éminemment pathogènes. Les gains de productivité considérables réalisés, au mépris total de la santé des agents, n'ont fait l'objet d'aucune redistribution.

Les nombreuses déclarations de maladie professionnelles, dispenses de port de charge ou de travail sur machine, inaptitudes au travail d'agent de caisse, dressent le tableau sombre d'une situation que la banque ne peut continuer d'ignorer. Il faut donc :



- **Une vraie reconnaissance de la pénibilité liée aux gestes répétitifs et aux postures pénibles**
- **Faciliter au maximum le reclassement (pour raison de santé) des agents qui doivent l'être en offrant un éventail de postes le plus large possible et des formations préalables adaptées et mettre en œuvre une véritable prévention des pénibilités**
- **Permettre un départ anticipé à la retraite en compensation des pénibilités subies**

FORMATIONS ET PARCOURS PROFESSIONNELS

Il est urgent de revoir l'ensemble des possibilités dans ces domaines :

- **Possibilité d'atteindre des postes de caissiers pour ceux qui veulent rester dans le métier**
- **Développer des parcours professionnels fiduciaires, enrichir les postes de travail et les axes de reconnaissance du métier**
- **Proposer à tous les agents la formation à l'authentification de la monnaie et au contrôle fiduciaire**
- **Créer dans chaque caisse un poste « référent » en informatique, conditions de travail, sécurité et équipements**
- **Mettre en place des formations maintenance de niveau 1 à 4 dans toutes les caisses sans remettre en cause l'existant**



RESPONSABILITÉ PÉCUNIAIRE



La responsabilité pécuniaire individuelle doit être maintenue tant que de nouveaux processus ne seront pas mis en place. Il conviendra alors de définir de nouvelles modalités en concertation avec les représentants du personnel.

Par ailleurs, **La culture de la caisse et ses valeurs doivent être préservées**, par exemple il faut revenir à un vocabulaire spécifique : parler de « valeurs » plutôt que de « colis ».

LE MÉTIER 2 A DE L'AVENIR :

ÉCRIVONS LE ENSEMBLE !

Je soutiens les positions et les actions de la CGT, je veux agir efficacement pour mon emploi, mon salaire, mon statut, mes conditions de travail,

Je décide de me syndiquer à la CGT Banque de France

Nom : Prénom : Temps de Travail :
 Grade : Indice : 100% 60%
 Succursale, Antenne économique : 80% 50%
 Code Unité Administrative :

✉ **Bulletin à renvoyer à :** Syndicat CGT Banque de France
 Code Courrier 75-1647

Recevoir nos publications par mail plutôt que par courrier ou ne plus les recevoir ? Une adresse cgt@banque-France.fr